



Contribution



Villeurbanne : congrès PS 2020

(Premiers signataires en fin de ce texte)

Contribution « Osons parler du handicap et de l'école »

Introduction.

L'idée vise davantage à aider les personnes en situation de handicap, qui au risque de le rappeler, sont les personnes les plus éloignées de l'emploi, et donc forcément les plus pauvres de la société...

La méthode :

Il suffirait de modifier le système scolaire à leur intention et, sincèrement, cela serait pour leur plus grand bénéfice...

En outre, un tel système pourrait s'étendre aux étudiants non handicapés également et accroître leur compétence, en même temps que leurs connaissances (autre figure de style) et ainsi les rendre employable... et donc citoyen à part entière... On ne pourrait plus nous accuser de profiter des bienfaits de la société (ndlr le vocable nauséabond d'une partie de la classe politique - plutôt dans les extrêmes droite mais également gauche pour certains...).

Il suffirait de leur permettre d'étendre leurs études sur plusieurs années en prenant en compte la situation particulière de l'élève handicapé... Tout part du principe jamais contredit, ni vérifié d'ailleurs que tout le monde peut réussir en fonction de ses capacités, à condition qu'on lui laisse le temps nécessaire pour le faire.

Un témoignage : « Je me base également sur ma propre expérience. Si j'ai pu suivre plus ou moins brillamment des études supérieures, c'est avant tout grâce au fait que j'ai pu étaler mes études sur plusieurs années... (via une procédure d'allongement des études dans le Supérieur). Mais si j'ai pu arriver à aller jusqu'au baccalauréat, je pense que c'est grâce à un environnement familial et scolaire qui était favorable, indépendamment de ma situation personnelle. En effet, je souffre d'une maladie orpheline depuis ma naissance. J'aurais dû

être orienté dans un système spécialisé sans le support de mes parents qui ont préféré me mettre dans le système privé sous contrat d'établissement, cela m'a bien aidé... Je sais que la plupart des enfants handicapés sont orientés dans le système spécialisé. Ce système, si on s'attache au résultat, ne semble pas efficient, car le niveau des élèves d'une classe du système spécialisé est largement inférieur à celui des élèves d'une classe en milieu ordinaire de niveau équivalent. »

Or, dans les pays scandinaves par exemple, ils arrivent à faire mieux que nous... Il conviendrait de s'interroger sur les méthodes utilisées à l'étranger...

Ne pensez-vous pas que l'on puisse faire la même chose de ce qui est fait dans le Supérieur, dans les classes précédant le baccalauréat ? C'est-à-dire de permettre aux enfants en situation de handicap de pouvoir étendre leurs années scolaires sur 2 ou 3 années civiles par exemple en fonction de leur pathologie ? Cela permettrait aux enfants en situation de handicap de pouvoir faire leur soin, nécessaire à leur épanouissement sur le plan sanitaire, et de pouvoir suivre des études, et espérer pouvoir exercer une activité professionnelle à l'issue dans des conditions le plus normalement possible.

Pour ce faire, il faudrait également modifier drastiquement la formation des enseignants... car ceux-ci sont trop souvent démunis lorsqu'ils se retrouvent à devoir enseigner à un ou plusieurs enfants handicapés... Il faudrait inclure dans la formation des enseignants l'obligation de devoir faire une ou plusieurs périodes de stage en milieu adaptés ou auprès de classes comportant un ou plusieurs élèves en situation de handicap, voire éventuellement dans des états voisins de l'UE (tels que la Suède, ou le Danemark par exemple) où ils pourraient observer les méthodes utilisées pour enseigner aux enfants à besoin éducatif particulier (= "enfants en situation de handicap et/ou surdoués" car il ne faut pas les oublier non plus). Certes, cela nécessiterait accessoirement des partenariats avec ces pays (mais cela est un autre sujet, et accessoires s'il ne manquait plus que cela...). Les pays scandinaves ne sont pas les seuls connus en termes de méthode d'aide aux enfants handicapés qui méritent d'être regardés, notamment l'exemple Italien...

Rajoutons ensuite que l'on peut s'opposer à certaines politiques qui laisseraient sous-entendre que suivre des études n'est concevable que pour travailler...

Pour en revenir aux élèves en situation de handicap, on pourrait commencer par supprimer le système d'enseignement spécialisé (qui n'est utilisé qu'en France, avec les résultats que l'on connaît...). Je ne pense pas que les petits finlandais, les petits suédois, ou les petits italiens qui sont en situation de handicap, ont des résultats pires qu'en France. Bien au contraire ! Les chiffres le démontrent, la France a le bonnet d'âne en matière de scolarisation des élèves handicapés ! Il serait grand temps que cela change !

Conclusion :

Et comment on finance cela,...

Eh bien, si la finalité de l'éducation est de trouver un emploi, ou d'éviter de s'appauvrir d'un point de vue intellectuel, et donc d'enrichir la société, je pense que le coût de l'éducation devrait être supporté par la nation intégralement... Car elle permet de former les enfants qui demain deviendront des travailleurs pour la grande majorité. Et avec le système décrit ci-dessus, cela permettrait aux personnes en situation de handicap de pouvoir être "utiles" à la société... Que ce soit sur le plan manuel (eh oui, énormément de personnes en situation

de handicap intellectuel sont d'excellent manuel... Donc ils pourraient remplacer les valides dans les travaux manuels par exemple, aucun métier n'est humiliant, le tout est de pouvoir travailler en fonction de ses moyens, via les compétences.

Premiers signataires contributeurs PS:

Jacques Gruat La Forme fédé 69,

Sylvain Dolphens-Hurez société civile 59

Aniami Mchangama, fédé 95

Etienne Trentesaux, fédé 13

Martine Charpy, fédé 69,

Patrick Kineider fédé 69

Dacia Mutulescu, fédé 75

Yves Livenais, fédé 17

Marie-France Koro fédé des français à l'étranger

Élie Robert Membre du CN membre du BF d'ille et vilaine 35

Brigitte Nabet Girard Militante socialiste section Vayres -Izon fédé 33

Céline Cammas BNA-CN fédé 81

Christophe Fragny fédé 58 maire,

Tiffany Ermenault conseil fédéral du 94,

Jacqueline Moulard fédé 24.

Signataires contributeurs société civile :

Mylène Canevet fédé 49, Danielle Le Coq société civile 22,

Anne Laveret société civile 38,

Françoise Gruat société civile 69,